

Les travailleurs de l'ombre

Ces derniers mois, plusieurs grands chantiers de restauration ont été achevés en Wallonie en bénéficiant, à juste titre, de beaucoup d'échos dans les médias locaux ou nationaux selon le cas : Notre-Dame à la Rose à Lessines au printemps, l'hôtel Bourbon à Spa cet été, le château du Faing à Chiny et, bien sûr, l'Opéra à Liège en septembre, pour ne citer que quatre exemples. Il en est bien d'autres.

À côté de ces réalisations, largement médiatisées, des dizaines d'autres chantiers de restauration de monuments classés se déroulent chaque année sur tout le territoire wallon. La directrice a.i. de la Direction de la Restauration en avait dressé la liste au 1^{er} mars 2012 dans le n° 26 de la *Lettre du Patrimoine*, province par province. Cette Direction, au sein du Département du Patrimoine du SPW (dont vous pouvez découvrir l'emblème sur cette page), accompagne en effet la réalisation et l'aboutissement de tous les projets de restauration de monuments classés, y compris le suivi des chantiers.

Début 2012, en plus des opérations de maintenance, des travaux d'entretien et des mesures conservatoires d'urgence, 60 chantiers de restauration étaient en cours et 66 chantiers se sont achevés en 2011.

Dans l'ombre de tous ces chantiers, des collaborateurs du Service public de Wallonie assument un travail discret mais fondamental : assistés par une dizaine

d'agents administratifs en soutien, une vingtaine d'architectes et d'historiens de l'art, à la Direction centrale (Jambes) ou dans les sept Directions extérieures en province, assurent tout au long de l'année le suivi des dossiers de restauration relatifs à la totalité des biens classés (soit plusieurs centaines de dossiers ouverts simultanément en Wallonie), parmi lesquels une petite minorité seulement (environ 6 %) de biens dont les propriétaires sont épaulés par l'IPW. En 2009-2010 par exemple, plus de 550 dossiers de certificats de patrimoine et de demandes de subsides pour travaux de restauration étaient en cours de gestion par la Direction de la Restauration et la même année, près de 244 dossiers avaient abouti.

Au sein de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie (DGO4 – DGATLPE) du Service public de Wallonie (SPW), c'est donc le Département du Patrimoine qui assume, depuis vingt ans, outre la coordination et la gestion de l'archéologie en Wallonie et la protection du patrimoine, celles de la restauration des monuments. Près de 290 agents (soit quatre fois plus qu'à l'IPW) forment aujourd'hui le Département du Patrimoine, qui est le plus important acteur du secteur.

Pour en revenir aux restaurations de monuments classés, un autre travail est accompli dans l'ombre pour certains monuments bien en amont du chantier : une



L'Opéra royal de Wallonie. Photo G. Focant © SPW

douzaine d'agents de la Direction des Missions immobilières de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), également architectes et historiens de l'art, agissent pour monter de toutes pièces des projets de restauration de monuments abandonnés ou dégradés, en accompagnant ensuite leurs propriétaires dans les procédures de certificat de patrimoine et jusqu'à la fin du chantier. L'IPW intervient exclusivement, dans le cadre de sa mission de sauvetage de monuments en péril, sur ceux inscrits sur une liste par le Gouvernement sur proposition du Ministre du Patrimoine. Celle-ci a été revue pour la dernière fois en juillet 2012 et 168 monuments (sur 2.705 édifices classés en Wallonie, soit 6 %) y ont figuré à ce jour.

Le travail des agents des Missions immobilières de l'IPW est donc beaucoup plus celui d'un monteur de projets immobiliers et la collaboration doit être constante avec leurs collègues de la Direction de la Restauration du SPW, les deux approches étant complémentaires au service du monument classé.

Dans les deux cas, lorsqu'un grand chantier s'achève, la presse donne bien souvent la parole – à juste titre – à l'architecte auteur de projet qui a conçu la restauration, aux autorités locales si elles sont les commanditaires du projet et aux entreprises qui ont réalisé les travaux, mais plus rarement aux architectes, historiens de l'art et agents administratifs des organismes publics régionaux qui ont accompagné tout le processus. Une fois n'est pas coutume, nous voulions donc leur rendre hommage (ils se reconnaîtront aisément) dans ces colonnes.



Le château du Faing à Chiny. Photo G. Focant © SPW

Les dernières Journées du Patrimoine : un beau succès sous un soleil radieux !



Visite de Visé en vélo © Gabriel Bernard

La 24^e édition des Journées du Patrimoine qui abordait les « Grandes figures en Wallonie » s'est clôturée le 9 septembre après un beau week-end ensoleillé propice aux découvertes patrimoniales. C'est le soir du 7 septembre qu'étaient inaugurées ces Journées du Patrimoine dans le cadre prestigieux de l'abbaye de Bonne-Espérance à Estinnes. Plus de 2.500 personnes se sont pressées dans la cour d'honneur pour y écouter le groupe Scala & Kolacny qui reprenait à son répertoire des chansons de Pierre Rapsat.



Mouscron pendant l'édition 2012 © Musée du Folklore

Le programme de cette 24^e édition, qui comptait 436 activités, a mis à l'honneur des centaines de personnalités qui ont contribué à enrichir la Wallonie. Au soir du 9 septembre, on pouvait estimer à 330.000 le nombre de visites. Parmi les endroits qui ont connu un franc succès, on épinglera :

- l'abbaye de Villers-la-Ville avec 1.200 personnes,
- le belvédère de Dour et ses 3.545 personnes,
- l'hôpital du Valdor avec 1.900 personnes,

- le château du Faing à Chiny, 7.000 visiteurs,
- la collégiale de Dinant, 1.827 visiteurs.

En 2013, les Journées du Patrimoine en Wallonie célèbreront leur 25^e édition. Le thème de ces Journées du Patrimoine a été annoncé le 28 août à Namur par le Ministre wallon du Patrimoine. Le voile se lèvera sur l'exceptionnel, le caché, l'inédit, bref le patrimoine « extra » ordinaire. Dès le mois de novembre, une plaquette d'information sera envoyée à l'ensemble des organisateurs. La Semaine Jeunesse et Patrimoine qui se déroulera du 22 au 26 avril 2013 aura également pour thème le patrimoine « extra » ordinaire.

Ces 25^{es} Journées du Patrimoine se dérouleront les 7 et 8 septembre et les appels à projets sont attendus jusqu'au 28 février 2013.

Pour toute information complémentaire :
www.journeesdupatrimoine.be
info@journeesdupatrimoine.be
 Tél. +32 (0)85 / 27 88 80

Une nouvelle piste prometteuse pour l'édition 2013 des Journées du Patrimoine

Le lancement des 24^{es} Journées du Patrimoine en septembre dernier a fourni au Ministre du Patrimoine l'occasion de rappeler, lors des conférences de presse ou de l'allocation prononcée à la soirée inaugurale, l'engagement citoyen et la mobilisation de tous les acteurs qui œuvrent depuis tant d'années à la préservation du patrimoine wallon. En point de mire de cette mobilisation, les jeunes générations figurent en bonne place. De

ce souhait d'associer davantage ces jeunes découle l'idée d'élargir la 25^e édition des Journées du Patrimoine à une journée supplémentaire, spécialement dédiée aux élèves de l'enseignement secondaire.

Cette initiative pourrait prendre place en marge du week-end des 7 et 8 septembre 2013, par exemple le vendredi 6 septembre ou le lundi 9 septembre et viserait à faire découvrir et valoriser les métiers du

patrimoine sur une majorité des sites ouverts durant les Journées. Ceux-ci se transformeraient pour l'occasion en terrains d'échanges entre artisans et élèves, notamment du premier degré du secondaire, l'heure des choix d'orientation pour certains.

Une belle opportunité encore à l'étude et qui appellera de plus amples précisions au fil de sa concrétisation. À suivre...

Subsides récents

Une subvention d'environ 295.000 € a été affectée à la restauration de la toiture et de la charpente du chœur ainsi qu'à la consolidation de la tour de l'église Saint-Lambert de Soumagne. Classé en 1934, cet édifice de la fin du XVII^e siècle fera l'objet de travaux de nettoyage des combles, restauration des poutres et chevrons, remplacement de la couverture, révision des corniches et pour la tour, de nettoyage des façades, déjointoyage et rejointoyage, épinglage des maçonneries et remplacement des planchers.

L'hôtel de Groesbeeck de Croix bénéficiera d'une subvention d'un peu plus de 1.188.000 € destinée à restaurer les façades, la charpente et les toitures ainsi qu'à remplacer le système de chauffage et les installations électriques et de protection

de l'édifice. Cette subvention fait suite à une première phase de restauration portant sur le porche d'entrée. Classé comme monument depuis 1934 et inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, cet hôtel est propriété de la Ville de Namur et abrite le musée de Croix. Il se trouve au cœur de la création d'un nouveau pôle muséal namurois rassemblant également le site des « Bateliers » et le musée Rops.

Un montant de près de 354.000 € vient d'être alloué à la restauration du clocher de l'église Saint-Lambert de Sart-lez-Spa (Jalhay), classée depuis 1988. Les travaux consisteront en la restauration de la charpente ainsi que des moellons de la tour, y compris le réaménagement des évacuations d'eau et le renouvellement de l'installation électrique.



Photo G. Focant © SPW

L'Inventaire : de l'I.P.M. à l'I.P.I.C., une actualisation permanente (suite)

Comme dès l'origine, l'Inventaire est un travail de terrain systématique, topographique et sélectif, à l'échelle du territoire communal. Il reste un état des lieux patrimonial à un moment donné, actualisable régulièrement. La qualité patrimoniale des biens est envisagée au niveau local, selon des critères identiques et en parallèle aux biens classés qui, eux, bénéficient d'une reconnaissance au niveau régional. Ceux-ci sont géo-localisés sur le P.L.I., sont illustrés d'une photo au minimum, sont analysés selon différents champs, et disposent d'une notice explicitant les motifs de l'inscription à l'Inventaire.

L'option décisive d'une complète informatisation de l'Inventaire rend désormais possible une interrogation « en ligne », via une interface de consultation à double entrée : via la cartographie, ou via les données proprement dites. Le premier livre une information ponctuelle sur tel bien localisé sur telle parcelle ; le second, à vocation de connaissance ou de recherche scientifique, autorise les requêtes sur des champs particuliers. Quelle que soit l'entrée choisie, le système affiche systématiquement le dernier état de révision du bien, par le biais duquel il est



MONS/Cuesmes. Rue du Delta, 137 © SPW

possible – si des fiches antérieures existent – de consulter son « historique » à l'Inventaire. De la même manière, la fiche contient, le cas échéant, le(s) lien(s) vers le(s) dossier(s) de classement.

Enfin, le « calage » sur le P.L.I. de certaines cartes anciennes, telles que celles de Ferraris ou de Vander Maelen, affichables à la demande, livre un riche complément d'information sur la situation ancienne du parcellaire relative au bien interrogé.

Aujourd'hui, la période de « remaniements » de l'Inventaire touche à sa fin. La mise à disposition des informations sur Internet, ainsi que la reprise du travail sur terrain est prévue pour début 2013.

Pour conclure

De l'Inventaire du Patrimoine monumental à l'Inventaire du Patrimoine architectural et vers l'Inventaire du Patrimoine immobilier culturel, les dénominations utilisées reflètent d'elles-mêmes l'évolution de la notion de patrimoine au cours des quarante dernières années, ainsi que l'approche méthodologique qui lui est appliquée. Travail de terrain, toujours et avant tout, l'Inventaire reste un véritable état des lieux du patrimoine en Wallonie, assise fondamentale à toute autre opération de protection développée en aval.

Thérèse VAN DEN NOORTGAETE
& Jean-Nicolas LETHÉ
Attachés à l'I.P.I.C.

Georges Hobé et « Spa-Extension » (1908-1911) : l'aubette de Balmoral



Georges Hobé, aubette de Spa-Extension (Balmoral), 1909. La comparaison montre les dégradations de la toiture et de la menuiserie. Carte postale ancienne et photo © R. Balau

La suppression des jeux en 1902 a justifié un programme de grands travaux à Spa, de 1904 à 1910. Après Ostende, Alban Chambon a transformé et agrandi l'ancien casino pour en faire un kursaal avec vaste salle des fêtes. À partir de 1906, via une concession octroyée par l'État, la S.A. Spa-Extension – Josse Gihoul et Joseph Hans –, a promu la villégiature des hauteurs nord dans les bois de « Commune Poule », « Dans le Sart » et « Longue Heid », avec golf, nouvel hippodrome, et grâce au principe de l'emphytéose, hôtel et quartier de villas. En 1907, les promoteurs ont aussi obtenu la concession d'une ligne de tramway électrique entre la gare et les abords du golf. Non sans une interpellation parlementaire,

ladite concession a été reprise par la S.N.C.V. Le tronçon de la gare à Spa-Extension a été inauguré en août 1908, l'hôtel et le terrain de golf l'été suivant. La ligne a atteint Verviers en 1912.

Après avoir construit deux villas le long de la route de Creppe en 1899, c'est dans ce contexte que l'architecte Georges Hobé (1854-1936) est à nouveau intervenu. On ignore l'étendue de son implication dans les projets de Gihoul et Hans, à qui il a proposé habitations et jeux de tennis. On pense qu'il a dessiné les trois abris en bois ou « shelters » de la côte de Balmoral, et on sait qu'il a conçu les plans (15 octobre 1908, n° 23260) de l'aubette en dur, signée

et datée de 1909, construite face à l'hôtel. Il est aussi l'auteur des plans de trois villas des environs, en 1910-1911.

Hobé ne négligeait pas les petites commandes, leur accordant même des soins particuliers, conjuguant archaïsme et modernité au bénéfice du pittoresque local. Dans plusieurs sites remarquables, il a adjoint des équipements de service ou de détente aux infrastructures de déplacement. Il avait construit un abri similaire mais plus sophistiqué à Coq-sur-Mer, et allait en projeter un à Namur. Si plus modeste, celui de Balmoral résulte aussi d'une intelligence entre intérêts publics et privés.

Construite en moellons et pierre de taille, l'aubette a une toiture à débordements avec coyau sur un auvent supporté par des poteaux de bois ancrés dans des murets en avancée. L'enveloppe et la menuiserie sont assez simples, mais robustes et pratiques, la banquette étant combinée à un petit bureau pour la vente des journaux.

Le dernier tram est passé le 30 juin 1952, mais les édicules ont subsisté, manquant toutefois d'entretien. Heureusement, avec l'aide de l'asbl Qualité-Village-Wallonie, l'asbl spadoise Réalités a pris en main la rénovation des abris en bois, aujourd'hui terminée. Mais l'aubette de Balmoral appelle toujours une restauration, sur base d'une volonté politique. Elle est l'élément clé de cet ensemble ressortissant au « Petit patrimoine populaire wallon », et se prête à une mise en valeur didactique de cette entrée de Spa, avec une signalétique adaptée aux beautés du secteur.

Raymond BALAU

Deux disparitions

L'ancien Ministre wallon Michel Daerden est décédé comme chacun sait cet été. Nous voudrions rappeler que celui-ci avait assumé la responsabilité de la politique du patrimoine au sein du Gouvernement wallon durant un peu plus de six années, en deux phases, d'avril 2000 à l'été 2003 puis de l'été 2004 à l'été 2007. Au cours de ces années, il avait notamment encouragé l'Institut du Patrimoine wallon à développer les « classes d'éveil aux métiers du patrimoine » sur le site de la Paix-Dieu, placé celle-ci sur la scène internationale en initiant avec son collègue Jean-Claude Van Cauwenberghé un partenariat à La Havane qui serait suivi par plusieurs autres, et permis une augmentation du nombre et de la diffusion des publications régionales en matière de patrimoine par leur transfert à l'IPW.

Distinctions

Le 13 septembre dernier, le Gouvernement wallon a élevé respectivement au rang d'officier et de chevalier de Mérite wallon Freddy Joris (administrateur général de l'IPW) et Corinne Boulangier (animatrice RTBF) pour l'apport de l'émission télévisée « Ma Terre » à l'image de la Wallonie, et dans le cas du premier pour son action de valorisation de la Région à des titres divers et notamment à la tête de l'Institut du Patrimoine wallon.



Des jeunes motivés sous les yeux de leur coach © IPW

L'ancien Ministre-Président wallon Guy Spitaels est disparu cet été également. Présent en juin 2009 aux dix ans de l'IPW, il appréciait les efforts de l'Institut du Patrimoine wallon pour faire connaître les richesses de notre Région. Lors de la sortie fin 2007 du beau livre de Guy Focant sur les *Cent merveilles de Wallonie*, diffusé à près de 7.000 exemplaires en cinq ans (!), il nous écrivait : « À ceux qui, pour éprouver une grande fierté de notre région, auraient encore besoin d'être convaincus de la beauté de nos villes et de nos paysages, l'IPW, par un choix éclairé des sites, des églises et des châteaux, apporte une démonstration brillante et presque affectueuse ».



Remise du Mérite wallon © IPW

Félicitations !

L'équipe de menuiserie, préparée par Dominique Gustin, s'est classée 4^e et a reçu le Médaillon d'Excellence lors du championnat des métiers Euroskills qui s'est déroulé à Spa-Francorchamps du 4 au 6 octobre 2012. Encore bravo !

Classer ou restaurer un monument : qui fait quoi ?

Selon qu'un monument classé est ou non inscrit sur la liste des biens menacés épaulés par l'IPW (qui porte sur 5 à 6 % environ des monuments), son propriétaire s'adressera prioritairement soit au Département du Patrimoine, soit à l'Institut du Patrimoine wallon – excepté pour un conseil préventif en matière de réaffectation pour lequel l'IPW peut toujours intervenir dans la mesure de ses moyens.

Dans tous les cas, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles sera associée aux procédures et rendra des

avis non contraignants (comme sur les classements à opérer) sur les travaux de restauration à effectuer.

Dans tous les cas également, c'est le Ministre du Patrimoine et lui seul qui décide des taux de subventions pour les travaux de restauration ainsi que, dans la limite des crédits et de l'arrivée des dossiers, de l'affectation des moyens budgétaires. Lui seul décide aussi d'entamer ou non le classement (ou le déclassement) d'un bien, et de classer ou non ce bien sur base des avis recueillis dont celui, parmi d'autres, de la Commission.

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie IPM printing
Rue Nestor Martin
1083 Ganshoren
+32 (0)2 / 218 68 00

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré à 13.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 22 octobre 2012.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.